
[Imprimer](#)

Obsrvatoire des Energies de la Mer / Tour d'Europe du Nord de la planification spatiale EMR

Image

PLANIFICATION SPATIALE MARITIME : UNE NÉCESSITÉ POUR UN DÉPLOIEMENT AMBITIEUX ET HARMONIEUX DES EMR

La Commission Européenne a affiché des objectifs ambitieux pour les énergies de la mer en novembre 2020 dans le cadre de la publication de sa stratégie offshore en projetant notamment 300 GW d'éolien offshore à horizon 2050. Pour les atteindre, elle détaille plusieurs défis dont le premier est celui de la planification spatiale maritime pour une gestion durable des espaces et des ressources. Certains pays européens déclinent déjà ces ambitions, et le déploiement à grande échelle de ces sites en mer et de leurs raccordements devra s'intégrer dans un milieu où cohabitent de nombreux usages. Ce contexte confirme l'importance de disposer d'outils de Planification Spatiale Maritime (PSM) afin d'organiser dans l'espace et le temps les différentes activités en mer et leurs évolutions. Il s'agit là d'un outil indispensable au bon déploiement des EMR qui permettra de donner de la visibilité aux acteurs des EMR et de poursuivre les efforts industriels engagés dans les territoires mais aussi de bâtir une cohabitation satisfaisante et durable avec l'ensemble des usagers de la mer. Pour la première fois, l'Union Européenne impose à l'ensemble de ses États membres (via la Directive Européenne du 23 juillet 2014) de disposer d'un document de PSM en vigueur au 31 mars 2021. Si des pays comme l'Allemagne ou les Pays-Bas définissent déjà des zones et des calendriers précis pour le développement de l'éolien en mer, la France quant à elle ne porte pas aujourd'hui de politique de planification claire et efficace sur le moyen et long-terme. Le pays gagnerait à s'inspirer de ces voisins afin de retranscrire dans le temps et l'espace les objectifs de la PPE tout en donnant de la visibilité aux acteurs du monde maritime : les déclarations du Gouvernement à l'occasion du dernier Comité interministériel de la mer (CIMER), annonçant la mise en place d'une planification de l'éolien en mer à moyen et long termes en appui à la programmation pluriannuelle de l'énergie par façade maritime, pourraient constituer une opportunité de progresser sur ces questions.

POUR ALLER PLUS LOIN ET DECOUVRIR LA SITUATION PAYS PAR PAYS :

<https://merenergies.fr/>

<http://merenergies.fr/media/note-OEM-11.pdf>